

Image not found or type unknown



## Vente de champignon issus de la cueillette

Par **gendws**, le **22/09/2009** à **14:02**

Bonjour,rnrnJe voulais savoir s'il était possible de revendre des champignons issus d'une cueillette si je dispose de l'accord du propriataire du terrain.rnrnJe souhaite ramasser des lactaires ou sanguin pour les revendre cuisinés et assaisonnés, en conserves, ainsi que des chanterelles séchées.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.